

Madrid, le 3 février 2020

Fait pertinent :

Lleida.net signe un accord bilatérale d'interconnexion et de transit de SMS avec le groupe Etisalat

En vertu des dispositions de l'article 17 du Règlement (UE) N 596/2014 concernant l'abus du marché et de l'article 228 du texte refondu de la Loi du Marché des actions, approuvé par le Décret royal législatif 4/2015 du 23 octobre, et des dispositions concordantes, ainsi qu'en vertu des dispositions de la circulaire 06/2018 du Marché Alternatif Boursier (MAB), nous mettons à votre disposition les informations suivantes concernant LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS, S.A (désormais « Lleida.net », « l'entreprise » ou « le groupe »):

Lleida.net a signé un accord bilatéral d'interconnexion directe et de transit de SMS avec Emirates Telecommunication Group Company PSJC, sous le nom commercial d'Etisalat. Le groupe Etisalat est un groupe de télécommunications coté à la bourse d'Abu Dhabi aux Emirats Arabes Unis et avec une capitalisation boursière de plus de 40 milliards de dollars (<https://www.etisalat.com/en/about/profile/company-profile.jsp>). Etisalat dessert 148 millions d'utilisateurs dans 16 pays du Moyen-Orient, d'Asie et d'Afrique.

Grâce à cet accord, signé le 26 janvier, les utilisateurs et clients de Lleida.net, et les 148 millions d'utilisateurs des 16 opérateurs du groupe Etisalat, pourront communiquer directement entre eux et bénéficieront des services de connexion et transit SMS vers d'autres opérateurs proposés par les deux sociétés.

Cet accord sur l'infrastructure des communications renforce les services de communication certifiés de Lleida.net dans le domaine du Conseil de coopération du Golfe, qui comprend les Émirats arabes unis, Bahreïn, l'Arabie saoudite, Oman, le Qatar et le Koweït, où Lleida.net a trois brevets délivrés sur des services de certification dans cette zone géographique.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Cordialement,

Francisco Sapena Soler

PDG et Président du Conseil Administration